



Semestre 3.

Niveau : 2^e année LMD.

Matière : Etude de textes.

Le : 20/12/2021

Année universitaire: 2021/2022

Enseignant : M. BOUKROUS. S

Cours n°03

LES TYPOLOGIES TEXTUELLES

Les typologies ont pour ambition de classer les textes. Dans ce cours, nous allons nous focaliser uniquement sur trois exemples de typologies:

1. Celle qui est issue des travaux de **Roman JAKOBSON** est considérée plutôt comme une typologie communicationnelle, elle repose sur les *fonctions du langage* :

Référentielle : Orientée vers le contexte elle a une visée expositive et on la trouve à la base aussi bien des discours narratifs, descriptifs qu'informatifs (ex. : « Hier, Paul n'est pas sorti »).

Expressive ou émotive: Centrée sur le producteur du message, elle manifeste « l'expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle ». Elle utilise des moyens expressifs variés (intonation, exclamations, emphase...) mais aussi les « subjectivèmes » de C. Kerbrat Orecchioni (ex : « Moi, je pense que c'est bien »)

Conative : Centrée sur le destinataire, elle inscrit ce dernier dans le message au moyen de tournures impératives et d'injonctions diverses (ex. : « Tu montes dans ta voiture et tu arrives immédiatement»).

Phatique : Centrée sur le maintien du contact entre l'émetteur et le destinataire elle se manifeste dans des formules ritualisées (ex. : « Allô »).

Métalinguistique : Centrée sur le code, elle permet aux interlocuteurs de métacommuniquer sur les mots qu'ils emploient (ex. : « Les N, je veux dire... »).

poétique : Centrée sur le message, elle « met en évidence le côté palpable des signes » en les utilisant aussi bien pour leur sens (signifié) que pour leur forme sonore ou graphique (signifiant).

Ces fonctions sont isolées par cet auteur à partir du « schéma de la communication ».

2. Une autre typologie est celle proposée par **Egon WERLICH**. Les textes y sont classés en cinq catégories : la *description* (présente des arrangements dans l'espace), la *narration* (concentrée sur des déroulement dans le temps), l'*exposition* (associée à l'analyse et à la synthèse des

représentations conceptuelles), *l'argumentation*(centrée sur une prise de position), *l'instruction ou la prescription* (qui incite à l'action).

3. **Jean-Michel ADAM**, dans sa propre typologie, reprend les quatre premiers types de textes proposés par WERLICH, ne retient pas le cinquième, qu'il remplace par le type *dialogal*

Finalement, la plupart des manuels font état des types de textes suivants :

1. raconter une histoire → **texte narratif**
2. établir une description des lieux, personnages ...etc → **texte descriptif**
3. argumenter, critiquer, convaincre → **texte argumentatif**
4. donner des explications et faire comprendre un phénomène ou une idée → **texte explicatif**
5. imposer une opinion, ordonner ou donner des conseils → **texte injonctif (ou prescriptif)**
6. transmettre des informations ; des connaissances de manière objective→ **texte informatif**
7. évoquer des émotions, des idées, des sentiments (qui cependant renvoie plutôt au genre « poésie » qu'à la fonction poétique signalée par JAKOBSON).→ **texte poétique (ou rhétorique)**
8. rapporter ce qui a été dit (à travers l'exemple, limitatif, du texte de théâtre) → **texte dialogal (conversationnel)**

C'est l'intention de l'auteur qui détermine le type de texte. Le type de texte dépend en effet de ce que l'auteur veut que son lecteur fasse, réalise, imagine, etc.

Cette classification des textes présente quelques difficultés dans la mesure où toutes les typologies entretiennent la confusion entre type de texte, forme et genre.

Ainsi, il est très difficile de considérer le poétique comme un type de texte. Il apparaît bien plus comme une forme. En effet, tout le monde connaît tel poème descriptif, tel autre narratif. Pour des raisons d'ordre didactique, il conviendrait de distinguer très précisément genre, type et forme.

Genre : Roman, Biographie, Nouvelle, Fable, Éditorial...

Type : Narratif, Descriptif, Argumentatif...

Forme : Poétique, Prosaïque, Dialoguée, Expressive.

On peut conclure en précisant qu'un texte s'incarne avant tout dans un genre ; il alterne des séquences textuelles (types) qui, elles-mêmes, se présentent sous une forme particulière. Ainsi une séquence narrative peut se trouver aussi bien dans un roman, dans une fable ou dans un fait-divers. Une fable peut se présenter sous forme poétique ou prosaïque. Le texte de théâtre se présente essentiellement sous la forme d'un dialogue, en vers ou en prose, plus ou moins fortement expressif, qui présente des séquences narratives, descriptives, argumentative ...

BIBLIOGRAPHIE

ADAM J.M. : « Quels types de textes?. Le Français dans le Monde, n° 192, 1985. — « Types de séquences textuelles élémentaires ». Pratiques, n° 56, 1987. — « Pour une pragmatique linguistique et textuelle » in L'interprétation des textes. Sous la direction de C. Reichler, Minit, 1989.

PETITJEAN. André. Les typologies textuelles. In: *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°62, 1989. Classer les textes. pp. 86-125.